

promptement dans tout l'empire ; ces combats d'éloquence avec des châtimens si bizarres pour les rhéteurs mal inspirés ; l'importance des personnages délégués par les cités pour former la sodalité de son culte, et l'honneur que ces cités attachaient à une telle prérogative ; la haute personnalité d'un prêtre placé au sommet de la hiérarchie sacerdotale dans les trois Gaules ; la puissance d'une confrérie, sorte de parlement qui, joignant l'influence civile aux attributions religieuses, prenait le droit, à l'occasion, d'honorer par des récompenses ou d'appeler en accusation devant lui, pour une louable ou répréhensible administration, même des gouverneurs de provinces ; sa richesse, ce triumvirat financier composé d'un *inquisitor*, d'un *allector* et d'un *judex*, pour la gestion de sa fortune ; ce territoire neutre, lui appartenant, presque égal en étendue à celui de certaines colonies ; ces jardins abreuvés et reflétés par deux fleuves ; ces portiques, révélés par des restes imposants, ce peuple de statues dont les nombreux piédestaux ont pu servir à combler un abîme dans la Saône, et emplissent les galeries de notre Palais des Arts : tout cela, à travers l'espace qui nous sépare des temps antiques, apparaît à l'imagination comme une vision éclatante et grandiose, à côté de laquelle l'histoire de la colonie de Lyon proprement dite, avec ses indigents témoignages de municipalité, son territoire restreint, enclavé et resserré à l'étroit chez les Ségusiaves, son origine inglorieuse de Romains expulsés de Vienne par les Allobroges, ses deux grands désastres d'incendie sous Néron et de sac sous Septime Sévère, et ses souvenirs peu aristocratiques de nautés et de marchands, semblerait bien éclipsée, terne et amoindrie, si du reflet même de ce splendide voisinage elle ne tirait la meilleure part du lustre dont elle brille. Une position heureuse à l'entrée d'une rivière, clé du pays, à la proximité de trois provinces qui se le partageaient, au